

276
A
O-D-41:
1960/61



**DOUZIÈME
RAPPORT
ANNUEL**

DALHOUSIE
LIBRARY

GOVERNMENT DOCUMENTS

**DES TRAVAUX ACCOMPLIS AU
COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE
CLOSE LE 31 MARS 1961, SOUS
L'EMPIRE DE LA LOI SUR
L'UTILISATION DES TERRAINS
MARÉCAGEUX DES PROVINCES
MARITIMES**

ADMINISTRATION DE LA REMISE EN VALEUR DES TERRAINS
MARÉCAGEUX DES PROVINCES MARITIMES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction	1
Administration et organisation	1
Résumé d'activité	2
(a) Entreprises et superficies protégées	2
(b) Construction des ouvrages	2
1. Barrage de la rivière Annapolis	2
2. Barrage de la rivière Tantrammar	3
3. Entreprises courantes	3
4. Entreprises spéciales	3
(c) Recherches spéciales	3
Annexe I. Entreprises en cours le 31 mars 1961	4
Annexe II. Dépenses, années financières 1949-1960 et 1960-1961	7
Annexe III. Entreprises spéciales, partage des dépenses de capital jusqu'au 31 mars 1961	11
Photographies des travaux d'aménagement des terrains marécageux	12

DOUZIEME RAPPORT D'ACTIVITE EN APPLICATION DE LA LOI
SUR L'UTILISATION DES TERRAINS MARECAGEUX
DES PROVINCES MARITIMES, 1960-1961

INTRODUCTION

Les terrains marécageux des provinces Maritimes ont une superficie de quelque 100,000 acres et sont situés en grande partie sur les bords de la baie de Fundy.

Bien que la plupart des fermes comprennent principalement des hautes terres et que le nombre d'exploitations entièrement en terrain marécageux fertile soit très faible, on considère depuis longtemps que ces marais jouent un rôle important dans l'économie de la région. Certaines régions ont été asséchées et mises en culture il y a 320 ans.

Le gouvernement fédéral a décidé d'aider à la conservation de cette ressource et d'en assurer la mise en valeur après qu'un concours de circonstances eut gravement désavantagé les propriétaires.

La loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes fut donc adoptée en 1948. Elle est mise en vigueur par le ministère fédéral de l'Agriculture, par l'entremise de l'Administration de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes.

Aux termes de cette loi, le gouvernement fédéral est chargé des grands travaux de protection des marais, et les provinces de la bonne utilisation des terres. Selon l'article 8 de la Loi, qui stipule qu' "aucune entreprise dans une province ne doit être mise à exécution à moins a) qu'elle n'ait été recommandée par un conseil consultatif. . . .", un tel comité a été créé pour étudier les entreprises demandées par les provinces.

ADMINISTRATION ET ORGANISATION

Le siège de l'Administration a été établi à Amherst (Nouvelle-Ecosse), en 1949. Toute activité est dirigée de ce bureau par un directeur qui relève du sous-ministre de l'Agriculture.

L'établissement comprend

1. Une Direction de l'administration et de la comptabilité.
2. Une direction du génie:
 - a) Relevés et études techniques
 - b) Services de construction
 - c) Atelier et outillage.

Des équipes de construction relèvent du bureau de Moncton (Nouveau-Brunswick) et de celui de Windsor (Nouvelle-Ecosse). Des bureaux temporaires sont ouverts selon les besoins.

Le Comité consultatif s'est réuni une fois au cours de l'année pour étudier les entreprises demandées par les provinces jusqu'au 20 septembre 1960.

Le Comité a recommandé l'exécution de trois nouvelles entreprises en Nouvelle-Ecosse et une au Nouveau-Brunswick. Il a en outre recommandé la protection d'étendues additionnelles dans deux entreprises en Nouvelle-Ecosse et une au Nouveau-Brunswick.

RESUME DES ACTIVITES

a) Entreprises et superficies protégées:

Le nombre d'entreprises approuvées par le ministre de l'Agriculture du Canada et non incorporées dans des projets plus importants, est comme suit:

<u>Province</u>	<u>Nombre d'entreprises</u>	<u>Superficie, acres</u>
Nouvelle-Ecosse	84	43,176
Nouveau-Brunswick	38	36,752
Ile du Prince-Edouard	1	275
Superficie totale des entreprises		80,203

(Voir Annexe I pour une liste détaillée)

b) Construction des ouvrages

Les terrains marécageux sont protégés des marées par des digues. Aux endroits où il faut pourvoir à l'écoulement des eaux douces, des aboiteaux y sont aménagés. Des ouvrages ont été construits pour protéger les rives de cours d'eau et les plages.

Pour des raisons d'économie, on vise à protéger plusieurs régions à la fois, au moyen d'un seul gros aboiteau ou barrage au lieu de plusieurs digues et petits aboiteaux. Il est probable que ce programme de construction rendra éventuellement inutiles certains ouvrages de protection présentement en construction.

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'ANNEE COMPREND

1. Le barrage de la rivière Annapolis, comté d'Annapolis (N. -E.)

Le coût de la construction de cet ouvrage sera partagé entre le gouvernement fédéral et le ministère provincial de la Voirie, dans la proportion 1.75 à 1.00. Le barrage servira aussi de pont sur la route provinciale, et sera probablement le plus gros ouvrage construit en vertu de la loi.

Les travaux ont commencé en mars, 1958. Au cours de l'année, les grands travaux nécessaires à la protection des marais ont été achevés, et la voie a été ouverte à la circulation.

Au début de l'été 1960, le pont transbordeur d'Annapolis Royal-Granville s'est effondré. C'était le seul moyen de franchir la rivière dans un rayon de 16 milles. Les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que les autorités municipales ont coopéré à l'établissement d'un service temporaire de transbordement de voyageurs en attendant le parachèvement du barrage.

2. Barrage de la rivière Tantramar, comté de Westmorland (N. -B.)

Le barrage servira également de pont sur la route trans-canadienne. Le gouvernement fédéral et le ministère des Travaux publics du Nouveau-Brunswick partageront le coût dans une proportion de 7.75 à 2.25.

Les travaux ont commencé en mai 1958; les bases des ouvrages de protection ont été terminées en janvier 1960.

Au cours de l'année le travail s'est continué, et une voie permettant de franchir la rivière a été ouverte à la circulation.

3. Entreprises courantes

Des travaux antérieurs ont été améliorés ou agrandis; des travaux d'entretien ont été exécutés selon les besoins

Trois entreprises en Nouvelle-Ecosse et deux au Nouveau-Brunswick ont été terminées. Une nouvelle section d'une entreprise en Nouvelle-Ecosse a été protégée contre la marée.

Au cours de l'été, il serait trop coûteux de rendre les camions chargés aux digues et sur les rives des cours d'eau. Le transport de la pierre pour les ouvrages de protection dans ces endroits se fait donc ordinairement durant les mois d'hiver. Malgré les chutes abondantes de neige, l'hiver extrêmement froid de 1960-1961 a amélioré les conditions de transport, et un total de 110,000 tonnes de pierre ont été livrées pour servir 29 entreprises en Nouvelle-Ecosse et 9 au Nouveau-Brunswick.

Les données des dépenses encourues jusqu'à ce jour sont inscrites dans l'Annexe II.

4. Entreprises spéciales

Vu le nombre important d'installations à plusieurs fins servant, par exemple, d'aboiteaux et de ponceaux pour les routes ou les voies ferrées, on s'est occupé dès le début du programme de rénovation d'étudier sérieusement les entreprises qui pouvaient être exécutées conjointement. Ces recherches ont été poursuivies et les données des dépenses relatives aux entreprises qui sont devenues conjointes sont inscrites dans l'Annexe III.

(c) Recherches spéciales

L'Administration a voulu améliorer les premières méthodes de construction de digues, en y appliquant les techniques modernes de génie. Il en est résulté la mise au point de divers principes et techniques de construction pouvant s'appliquer à des domaines connexes.

L'Administration a l'entière responsabilité des plans et de la construction de toutes les entreprises conjointes et elle a souvent eu l'occasion de partager son expérience avec les autorités provinciales et municipales, et des particuliers en matière de construction dans son domaine. Au début de 1960, l'Administration a effectué, pour le ministère des Travaux publics du Nouveau-Brunswick, un relevé relatif à la possibilité de construire une chaussée pour remplacer un pont sur la rivière Petitcodiac, près de Moncton (Nouveau-Brunswick).

ANNEXE I. ENTREPRISES RELATIVES A L'UTILISATION DES
TERRAINS MARECAGEUX DES PROVINCES MARITIMES

Entreprises en cours

Note: Les superficies sont fondées sur les renseignements disponibles au 31 mars 1961. Y sont comprises les emprises des digues, les routes et les cours d'eau.

(x) Le signe indique que la totalité ou une partie de la superficie des terres marécageuses salines avoisinantes peuvent être assainies, et qu'après assainissement elles pourront s'ajouter à la superficie inscrite.

Entreprise Numéro	Nom du marais	Comté	Superficie protégée, acres
<u>Nouvelle - Ecosse</u>			
N. -E. 2	Windsor Forks	Hants	465
N. -E. 3	Falmouth Great Dyke	Hants	975
N. -E. 4	Queen Anne	Annapolis	477
N. -E. 5	Dugau	Annapolis	172
N. -E. 6	Saulnierville	Digby	73
N. -E. 8	Grand Pré (y compris le marais Wickwire	Kings	3013
N. -E. 11	Truro Dykeland Park	Colchester	878
N. -E. 12	Victoria Diamond Jubilee	Colchester	527
N. -E. 13	Dentiballis	Annapolis	348
N. -E. 14	Elderkin	Hants	203
N. -E. 15	Isgonish	Colchester	491
N. -E. 16	Castle Frederick	Hants	145
N. -E. 17	Falmouth Village	Hants	97
N. -E. 18	Ryerson	Annapolis	86
N. -E. 20	Advocate	Cumberland	489
N. -E. 23	Masstown	Colchester	986
N. -E. 24	Noel Shore	Hants	309
N. -E. 27	Newport Town	Hants	338
N. -E. 30	Allan River	Annapolis	122
N. -E. 38	St. Croix	Hants	248
N. -E. 39	Round	Colchester	86
N. -E. 40	Fort Belcher	Colchester	181
N. -E. 41	Habitant	Kings	677
N. -E. 42	Amherst Point	Cumberland	2252
N. -E. 44	Converse	Cumberland	838
N. -E. 45	Barronsfield	Cumberland	237
N. -E. 46	River Hebert	Cumberland	1052
N. -E. 47	Selmah	Hants	188
N. -E. 48	Centre Burlington	Hants	158
N. -E. 49	Scotch Village	Hants	89
N. -E. 50	Hebert River	Hants	74
N. -E. 52	St. Mary's Bay	Digby (x)	-
N. -E. 53	John Lusby	Cumberland	821
N. -E. 54	Minudie	Cumberland	2711
N. -E. 55	Seaman	Cumberland	441
N. -E. 56	Wellington	Kings	3105
N. -E. 57	New Minas	Kings	304

Entreprise Numéro	Nom du marais	Comté	Superficie protégée, acres
N. -E. 59	Brown Salt Pond	Yarmouth	294
N. -E. 61	Kennetcook	Hants	169
N. -E. 63	Maccan	Cumberland	200
N. -E. 64	Glenholme	Colchester	292
N. -E. 65	Bishop Beckwith	Kings	604
N. -E. 66	Flemming	Colchester	277
N. -E. 67	Onslow North River	Colchester	496
N. -E. 68	Tregothic	Hants	576
N. -E. 69	Martock	Hants	1478
N. -E. 70	Chegoggin	Yarmouth	425
N. -E. 71	Goose Bay	Yarmouth	269
N. -E. 72	Horton	Kings	309
N. -E. 75	Armstrong	Hants	53
N. -E. 76	Farnham Dyke	Kings	192
N. -E. 77	Princeport	Colchester	49
N. -E. 78	Athol	Cumberland	131
N. -E. 79	Chambers	Hants	61
N. -E. 80	Starr's Point	Kings	303
N. -E. 81	Lower Truro	Colchester	399
N. -E. 82	Kentville	Kings	71
N. -E. 85	Mantua Poplar Grove	Hants	362
N. -E. 86	Central Onslow	Colchester	291
N. -E. 87	Chignecto	Cumberland	544
N. -E. 88	Burlington	Hants	106
N. -E. 90	Old Barns	Colchester	181
N. -E. 91	Belcher Street	Kings	346
N. -E. 92	Avonport	Kings	255
N. -E. 93	Greenhill	Hants	53
N. -E. 95	Fort Lawrence-Amherst	Cumberland	3400
N. -E. 97	Highland Village	Colchester	212
N. -E. 98	Stewiacke	Colchester	146
N. -E. 100	Wentworth	Hants	150
N. -E. 101	Pereaux	Kings	113
N. -E. 103	Barrage de la rivière Annapolis	Annapolis	4300
N. -E. 104	Sunny Slope	Hants	17
N. -E. 105	Belmont	Hants	72
N. -E. 106	Fort Ellis	Colchester	179
N. -E. 108	Argyle	Yarmouth	45
N. -E. 109	Barrage de la rivière Nappan	Cumberland	1074
N. -E. 111	Burntcoat	Hants	37
N. -E. 112	Rhynds Creek	Hants	187
N. -E. 113	Southside	Colchester	134
N. -E. 115	Nappan-Maccan	Cumberland	388
N. -E. 116	Shubenacadie	Hants	111
N. -E. 117	Tufts	Colchester (x)	-
N. -E. 119	Upper Maccan	Cumberland (x)	169
N. -E. 121	Green's Creek	Colchester (x)	-
		TOTAL	43,176

Entreprise Numéro	Nom du marais	Comté	Superficie protégée, acres
<u>Nouveau-Brunswick</u>			
N. -B. 4	Allison	Westmorland	197
N. -B. 5	Westcock	Westmorland	800
N. -B. 6	Taylor Village	Westmorland	444
N. -B. 8	Coyle Landry	Westmorland	305
N. -B. 11	Belliveau Village	Westmorland	191
N. -B. 12	Pré d'en Haut	Westmorland	113
N. -B. 13	Dorchester	Westmorland	1758
N. -B. 14	Lower Coverdale	Albert	149
N. -B. 15	Middle Coverdale	Albert	31
N. -B. 16	Dixon Island	Westmorland	330
N. -B. 17	New Horton	Albert	799
N. -B. 18	Fox Creek	Westmorland	96
N. -B. 19	Beaumont	Westmorland	207
N. -B. 20	Gautreau Village	Westmorland	209
N. -B. 21	Memramcook West	Westmorland	1105
N. -B. 24	Aulac	Westmorland	2050
N. -B. 25	Dock	Westmorland	42
N. -B. 26	Dover	Westmorland	43
N. -B. 27	College Bridge	Westmorland	873
N. -B. 28	Upper Coverdale	Albert	45
N. -B. 30	Calkins	Albert	227
N. -B. 33	West Coverdale	Albert	260
N. -B. 36	Boundary Creek	Westmorland	51
N. -B. 37	Sackville	Westmorland (x)	473
N. -B. 40	Woodpoint	Westmorland	43
N. -B. 41	Turtle Creek	Albert	125
N. -B. 43	Creek's	Albert	93
N. -B. 45	Chartersville	Westmorland	348
N. -B. 46	Wilson	Westmorland	157
N. -B. 47	Hillsboro	Albert	967
N. -B. 50	Black River	Saint John	41
N. -B. 51	Barrage de la rivière Shepody	Albert	5552
N. -B. 54	Jones Creek	Westmorland	51
N. -B. 55	Missaguash	Westmorland	333
N. -B. 56	Barrage de la rivière Tantramar	Westmorland	17988
N. -B. 57	Red Bank	Westmorland	41
N. -B. 58	Memramcook	Westmorland	215
N. -B. 60	Enquête, rivière Petitcodiac	Westmorland and Albert	-
N. -B. 62	St. Martins	Saint John (x)	-
TOTAL			36,752

Ile du Prince-Edouard

I. P.-E. 1	Johnston River	Queens	275
------------	----------------	--------	-----

ANNEXE II. DEPENSES EN APPLICATION DE LA LOI SUR
L'UTILISATION DES TERRAINS MARECAGEUX DES
PROVINCES MARITIMES

	<u>1949-1960</u>	<u>1960-1961</u>
Administration	\$ 483,732.61	\$ 38,023.49
Relevés et génie	1,669,598.25	119,826.83
Atelier et surveillance de la construction	2,888,729.52	315,662.66
Construction et entretien des entreprises, et relevés spéciaux:		
	<u>Nouvelle -Ecosse</u>	
Advocate Marsh	124,390.18	144.15
Allan River Marsh	50,205.25	242.55
Amherst Point Marsh	163,321.30	1,996.82
Annapolis Royal Town Marsh	27,576.71	47.70
Annapolis River Survey	27,049.60	-
Annapolis River Dam	1,042,573.66	468,663.28
Armstrong Marsh	17,671.33	28.15
Argyle Marsh	14,485.19	583.13
Athol Marsh	18,825.21	1,705.81
Avonport Marsh	98,690.17	4,574.19
Barronsfield Marsh	79,355.03	2,900.67
Bartlett's Beach Marsh	2,644.17	-
Belmont Marsh	25,444.52	213.67
Belcher Street Marsh	116,497.00	478.75
Bishop Beckwith Marsh	173,871.09	2,192.35
Brown Salt Pond Marsh	-	23,647.96
Burlington Marsh	45,872.20	256.50
Burntcoat Marsh	14,419.36	501.60
Castle Frederick Marsh	52,234.89	2,525.54
Central Onslow Marsh	42,941.55	3,866.52
Centre Burlington Marsh	36,781.02	28.20
Chambers Marsh	15,425.54	334.88
Chegoggin Marsh	32,718.23	21.85
Chignecto Marsh	44,671.82	1,545.06
Comeau Marsh	38,229.11	38.95
Converse Marsh	136,482.86	9,977.65
Dentiballis Marsh	102,581.67	372.75
Dugau Marsh	29,647.62	246.25
Elderkin Marsh	69,648.59	239.41
Falmouth Great Dyke Marsh	134,875.14	1,598.31
Falmouth Village Marsh	40,200.72	1,854.76
Farnham Dyke Marsh	33,063.90	-
Flemming Marsh	40,889.76	6,237.75
Fort Belcher Marsh	57,835.35	234.71
Fort Ellis Marsh	30,421.90	4,433.10
Fox Bow Marsh	20,177.13	65.60
Fort-Lawrence-Amherst Marsh	84,270.88	707.65
Glenholme Marsh	57,317.17	7,151.01
Grand Pré Marsh	427,771.92	140,124.32
Goose Bay Marsh	28,998.87	3.72
Granville Centre Marsh	26,905.90	307.90

Construction et entretien des entreprises,
et relevés spéciaux:

	<u>Nouvelle-Ecosse</u>	<u>1949-1960</u>	<u>1960-1961</u>
Greenhill Marsh	\$ 25,689.98	\$ 2,956.29	
Habitant Marsh	21,467.07	35.40	
Herbert River Marsh	26,445.00	32.85	
Highland Village Marsh	-	64,657.29	
Horton Marsh	99,969.43	2,698.13	
Isgonish Marsh	175,520.38	53.75	
John Lusby Marsh	139,478.75	1,505.07	
Kennetcook Marsh	48,776.18	1,166.44	
Kentville Marsh	16,156.43	121.55	
Lower Truro Marsh	57,092.21	1,334.73	
Maccan Marsh	39,383.44	285.17	
Mantua Poplar Grove Marsh,	81,245.61	440.04	
Martock Marsh	162,588.89	4,242.20	
McKay Marsh	17,165.94	-	
Masstown Marsh	182,481.48	5,951.68	
Messenger Marsh	3,457.06	-	
Mill Marsh	7,216.64	105.30	
Minudie Marsh	141,502.00	3,704.36	
Morse Marsh	4,564.30	52.65	
Morse Bishop Marsh	3,120.61	52.65	
Moschelle Marsh	28,719.68	-	
Mount Anne Marsh	60,179.36	123.35	
Nappan River Dam	170,604.56	1,745.26	
Nappan-Maccan Marsh	11,428.81	6,296.54	
New Minas Marsh	95,196.31	953.13	
Newport Town Marsh	72,003.17	2,644.98	
Noel Shore Marsh	169,958.30	17,342.58	
Old Barns Marsh	43,291.20	638.57	
Onslow North River Marsh	72,502.69	2,869.40	
Pre Rond Marsh	8,899.41	115.55	
Princeport Marsh	10,591.92	5,250.00	
Pereaux Marsh	21,241.86	50.75	
Queen Anne Marsh	167,420.81	468.71	
Ricketson Marsh	2,519.54	-	
River Hebert Marsh	239,872.30	4,597.34	
Rosette Marsh	2,977.37	-	
Round Marsh	36,776.39	793.43	
Ryerson Marsh	53,068.18	2,291.71	
Rhynds Creek Marsh	44,400.97	1,596.00	
Saulnierville Marsh	7,130.88	9.00	
Scotch Village Marsh	17,068.31	3,406.05	
Seaman Marsh	44,762.21	76.47	
Selmah Marsh	27,294.33	54.13	
Shipleigh Marsh	4,609.00	-	
Shubenacadie Marsh	344.56	23,313.31	
Southside Marsh	25,382.72	1,194.66	
St. Croix Marsh	92,914.33	1,933.72	
St. Mary's Bay Marsh	77.60	-	
Starr's Point Marsh	107,438.13	3,020.73	
Stewiacke Marsh	35,012.93	2,395.87	
Sunny Slope Marsh	10,039.33	94.45	
Tregothic Marsh	49,410.64	3,439.82	
Truro Dykeland Park Marsh	114,808.69	5,172.66	
Tupperville Marsh	18,201.30	406.95	
Upper Belleisle Marsh	32,091.75	-	

Construction et entretien des entreprises,
et relevés spéciaux: (Suite):

	<u>Nouvelle-Ecosse</u>	<u>1949-1960</u>	<u>1960-1961</u>
Upper Nappan Marsh	\$	54,929.55	-
Victoria Diamond Jubilee Marsh		84,559.36	3,638.49
Walker Marsh		5,157.48	52.65
Wellington Marsh		96,319.29	2,699.65
Windermere Marsh		48,970.83	55.35
Windsor Forks Marsh		75,147.65	713.92
Woodworth Marsh		23,476.86	10.25
Wentworth Marsh		18,141.55	129.74
Sous-total des entreprises de la Nouvelle-Ecosse	\$	7,185,247.02	879,083.89
	<u>Nouveau-Brunswick</u>	<u>1949-1960</u>	<u>1960-1961</u>
Allison Marsh		26,379.48	1,746.30
Aulac Marsh		274,149.36	17,680.02
Baie Verte Marsh		923.03	-
Beaumont Marsh		68,065.30	2,450.78
Belliveau Village Marsh		24,739.71	779.68
Black River Marsh		13,910.80	926.71
Boundary Creek Marsh		4,268.10	161.90
Calkins Marsh		106,149.58	1,821.47
Chartersville Marsh		60,786.35	1,923.86
Cole's Island Marsh		50,090.60	2,003.87
College Bridge Marsh		117,905.35	2,176.52
Coverdale Marsh		19.31	-
Coyle Landry Marsh		47,159.86	2,171.45
Creeks Marsh		10,435.96	-
Dixon Island Marsh		72,849.43	165.00
Dock Marsh		17,712.50	305.78
Dorchester Marsh		279,386.32	1,677.83
Dover Marsh		13,529.15	1,592.58
Fox Creek Marsh		33,800.38	336.47
Great Marsh		6,828.22	-
Gautreau Village Marsh		105,342.13	1,656.66
Germantown Marsh		11,909.61	-
Hillsboro Marsh		157,815.14	3,191.56
Hopewell Hill Marsh		72,406.13	-
Jones Marsh		4,803.31	-
Jones Creek Marsh		7,797.15	-
Log Lake Marsh		52,004.10	-
Lower Coverdale Marsh		53,578.73	7,921.98
Memramcook Marsh		-	48,567.87
Memramcook West Marsh		180,994.58	2,652.02
Middle Coverdale Marsh		19,038.41	34.20
Missaguash Marsh		11,523.58	-
New Horton Marsh		95,572.88	325.42
Pré D'En Haut Marsh		41,075.91	1,327.95
Red Bank Marsh		-	4,656.23
Sackville Marsh		60,054.00	155.08
Shepody River Dam	1,540,961.49		7,636.01
Shepody River Survey		26,334.47	-
Tantramar River Survey		23,201.48	-
Tantramar River Dam		694,124.47	50,836.14
Tantramar West Marsh		45,616.39	-

Construction et entretien des entreprises,
et relevés spéciaux: (Suite):

	<u>Nouveau-Brunswick</u>	<u>1949-1960</u>	<u>1960-1961</u>
Taylor Village Marsh	\$	99,113.95	1,061.79
Turtle Creek Marsh		27,021.07	-
Upper Coverdale Marsh		16,946.62	2,189.30
Upper Dyke Marsh		11,149.33	-
Westcock Marsh		161,549.43	177.15
West Coverdale		69,863.14	6,690.21
Wilson Marsh		28,674.61	255.51
Woodpoint		2,432.65	-
Sous-total des entreprises du Nouveau-Brunswick		4,849,993.55	177,255.30
Ile du Prince-Edouard			
Johnston River Marsh		19,712.52	433.88
DEPENSES TOTALES DE CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES ENTREPRISES ET DES RELEVES SPECIAUX		12,054,953.09	1,056,773.07
DEPENSES TOTALES D'ADMINISTRATION DE GENIE ET DE SURVEILLANCE		<u>5,042,060.38</u>	<u>473,512.98</u>
TOTAL		<u>\$17,097,013.47</u>	<u>1,530,286.05</u>

ANNEXE III. ENTREPRISES SPECIALES, PARTAGE DES DEPENSES DE CAPITAL
JUSQU'AU 31 MARS 1961

Entreprise	Travaux particuliers	Dépenses brutes de l'entreprise jusqu'à présent	Organisme participant	Montant de la contribution jusqu'à présent
<u>NOUVELLE-ECOSSE</u>				
Barrage d'Annapolis Royal	Aboiteau et chaussée-route	\$2,374,906.81	Province de Nouvelle-Ecosse	\$ 863,669.87
Barrage de la rivière Isgonish	Aboiteau et chaussée-route	222,319.55	Province de Nouvelle-Ecosse	103,566.52
Barrage de la rivière Nappan	Aboiteau et chaussée-route	188,382.29	Province de Nouvelle-Ecosse	23,536.43
Bishop Beckwith Marsh	Aboiteau et sortie d'égout	177,943.79	Cité de Wolfville	1,880.85
Burntcoat Marsh	Aboiteau et chaussée-route	28,399.72	Province de Nouvelle-Ecosse	14,957.53
River Hebert Marsh	Sortie d'égout pour école	244,808.09	Province de Nouvelle-Ecosse (coût entier de construction)	<u>338.45</u>
				\$1,007,949.65
<u>NOUVEAU-BRUNSWICK</u>				
Barrage de la rivière Tantramar	Aboiteau et chaussée-route	\$ 874,355.89	Province du Nouveau-Brunswick	196,709.59
College Bridge Marsh	Aboiteau et structure pour route et voie ferrée	215,202.71	National-Canadian et province du Nouveau-Brunswick	94,630.34
Coles Island Marsh	Aboiteau et structure de voie ferrée	86,002.47	National-Canadien	36,229.22
Black River Marsh	Aboiteau et chaussée-route	21,095.55	Province du Nouveau-Brunswick	7,900.00
Taylor Village Marsh	Digue protégeant les approches du pont	106,106.00	Province du Nouveau-Brunswick	5,930.26
Belliveau Village Marsh	Epan dage de pierre sur route	25,917.94	Province du Nouveau-Brunswick (coût entier de construction)	470.45
Sackville Marsh	Aboiteau et chaussée-route	75,209.08	Province du Nouveau-Brunswick	<u>15,000.00</u>
				\$ 356,869.86



Figure 1.—Barrage de la rivière Annapolis, comté d'Annapolis (N.-É.). Hausses prêtes à être mises en place. La chaussée a détourné entièrement le cours de la rivière vers cet endroit. Les constructions permanentes de régularisation apparaissent à gauche dans la photographie.

(Photographie 103-608) - 1960.



Figure 2.—Barrage de la rivière Annapolis. Les hausses ont été mises en place et régularisent le débit de la rivière. Une fois terminé, le remblai de pierres aura 60 pieds de largeur au sommet.

(Photographie 103-645) - 1960.

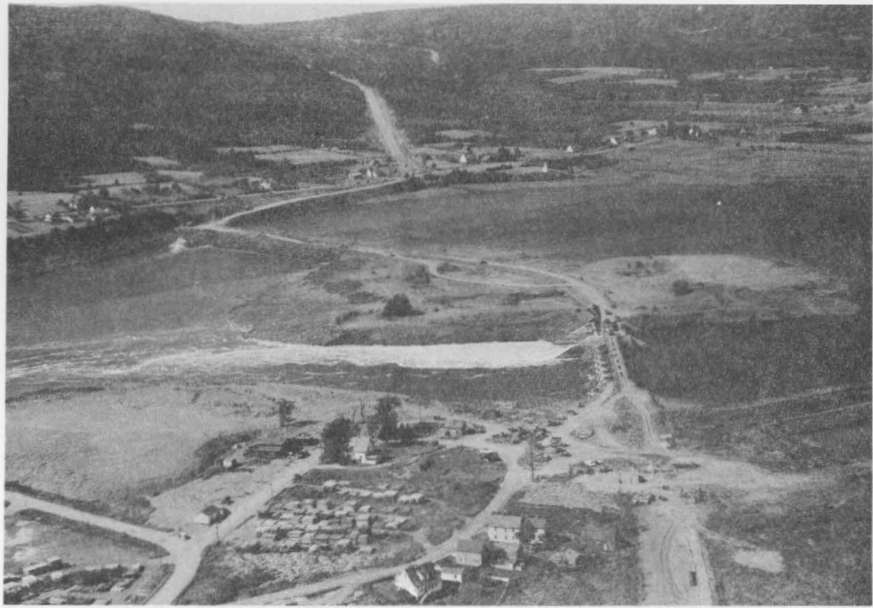


Figure 3.—Barrage de la rivière Annapolis. Vue aérienne du projet après la fermeture de la rivière, et du parcours de dérivation. L'ouverture des vannes permet aux eaux douces de s'écouler.
(Photographie 103.657) - 1960.

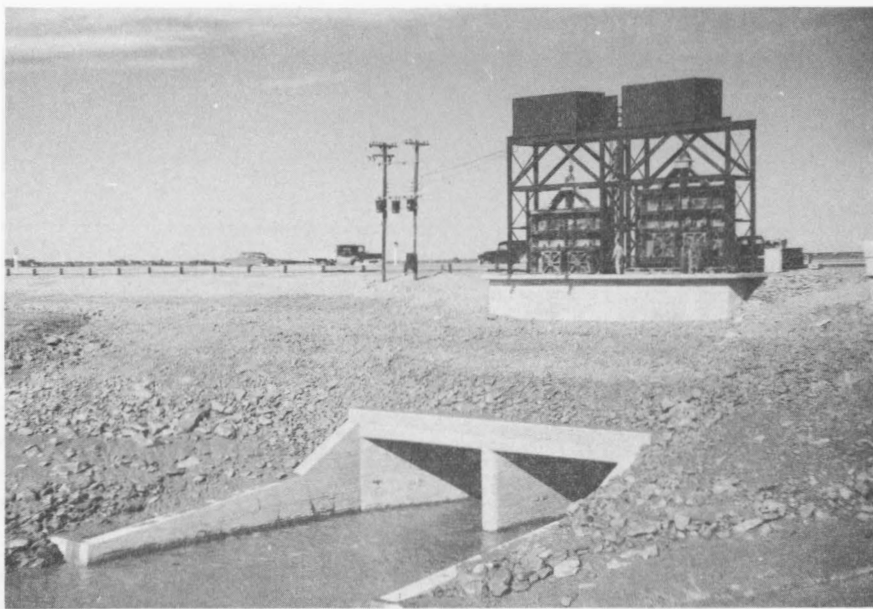


Figure 4.—Barrage de la rivière Tantramar, comté de Westmorland (N.-B.). Vue en aval de l'écluse terminée. A remarquer, les petites vannes automatiques à volet dans les grandes portes levantes. Ces dernières sont ouvertes durant les périodes de crue.
(Photographie 56-597) - 1960.

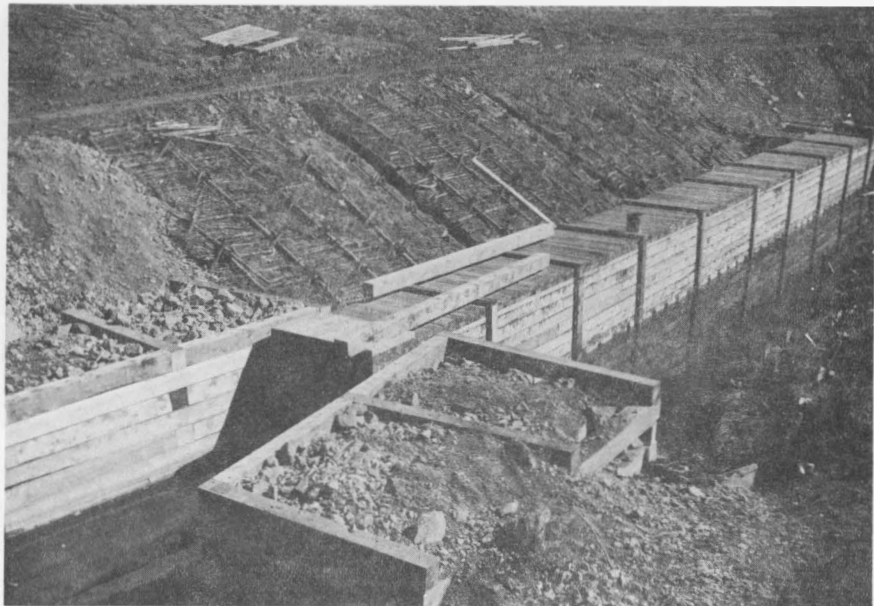


Figure 5.—Marais de Memramcook, comté de Westmorland (N.-B.). Conduite de 4 pieds sur 4 avec fond renforcé, dont il manque la porte d'acier et les charnières, installée à l'Aboiteau n° 6. Les côtés de l'excavation sont garnis de branchages avant d'être recouverts de boue de marécage. Des encoffrements faits de lourdes pièces de bois et de pierres servent de musoirs et de passes-déversoirs en amont et en aval dans ce genre d'installation.

(Photographie 58-001) - 1960



Figure 6.—Marais d'Aulac, comté de Westmorland (N.-B.). Le revêtement léger de pierre mis en place durant l'hiver sur la digue protège celle-ci contre l'érosion par les vagues.

(Photographie 24-012) - 1961.



Figure 7.—Marais de Martock, comté de Hants (N.-É.). Exemple de la faculté d'adaptation des terrains marécageux. Cultures de haricots, rutabagas et avoine en arrière plan.

(Photographie 69-038) - 1960.



Figure 8.—Marais de Martock, comté de Hants (N.-É.). Culture de betteraves fourragères sur marécage. Champ d'avoine à l'arrière-plan.

(Photographie 69-029) - 1960.



Figure 9.—Marais de la rivière Onslow-Nord, comté de Colchester (N.-E.).
La fenaison.

(Photographie 67-051) - 1960.



Figure 10.—Marais de Grand Pré, comté de Kings (N.-E.). Bovins sur pâ-
turage.

(Photographie 8-082) - 1960.



Figure 11.—Marais du parc Truro, endigué, comté de Colchester (N.-E.).
Champ d'avoine atteignant la pente intérieure de la digue.
(Photographie 11-138) - 1960.



Figure 12.—Marais de la grande digue de Falmouth, comté de Hants (N.-É.).
Récolte d'avoine en moyettes avec sous-semis de plantes
fourragères.

(Photographie 3-037) - 1960.